



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

DEPENDANCE ECONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : LE DILEMME DU FINANCEMENT INTERGENERATIONNEL

36,6% DU PIB POUR FINANCER LA DEMANDE SOCIALE



Pour citer : ONP et GREG, 2017, DEPENDANCE ECONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE -
LE DILEMME DU FINANCEMENT INTERGENERATIONNEL: 36,6% DU PIB POUR FINANCER
LA DEMANDE SOCIALE

DEPENDANCE ECONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : LE DILEMME DU FINANCEMENT INTERGENERATIONNEL

36,6% DU PIB POUR FINANCER LA DEMANDE SOCIALE

I Contexte

Actuellement composée de près de 22,7 millions d'habitants ¹, la population ivoirienne est particulièrement jeune. Relativement à sa structure par âge, les enfants de 0-14 ans révolus sont au nombre de 9 481 351 et représentent 41,8 % de la population totale. L'effectif des Jeunes ivoiriens de 15-34 ans révolus est de 8 048 341, soit 35,5 % de la population totale. Ainsi, 77,3% de la population totale, soit un peu plus de 3 personnes sur 4 personnes ont moins de 35 ans. Cette extrême jeunesse de la population se traduit par une pyramide des âges à base très élargie, qui du reste, a très peu évolué entre 1998 et 2014. Une telle structure est marquée par un ratio relativement élevé d'inactifs (les enfants et les jeunes de moins de 15 ou 20 ans principalement et les 65 ans et plus) dépendant des actifs potentiels (15-64 ans ou 20-64 ans)². La dynamique de la population ivoirienne est également caractérisée par une amorce de la transition démographique qui repose en partie sur un fléchissement continu de la mortalité non systématiquement accompagné d'une baisse significative de la fécondité. Le taux brut de natalité est de 37 pour mille selon les résultats de l'EDS-2012, et son Indice Synthétique de Fécondité (ISF) se maintient aux alentours de 5 enfants par femme depuis le début des années 1990, avec une fécondité mieux maîtrisée en milieu urbain.

Sur plan économique, l'environnement macroéconomique de la Côte d'Ivoire a permis de créer les conditions d'une reprise vigoureuse. La croissance économique en Côte d'Ivoire (9,5% en moyenne en 2012, 2013 et 2014) s'est accompagnée d'une augmentation importante du PIB par tête. Ces performances tardent cependant à se faire sentir sur les niveaux de vie des populations. En 2015, il est noté, une forte prévalence de la pauvreté surtout en milieu rural (56,8% contre 35,9% en zone urbaine)³. Cette large étendue de la pauvreté est en partie expliquée par l'insuffisance des emplois disponibles par rapport au nombre de jeunes chômeurs, et cela malgré les nettes améliorations sur le marché du travail ⁴ qui ont fait suite à la forte croissance économique enregistrées ces dernières années. Selon le rapport Profil du Dividende démographique de la Côte d'Ivoire (2016), la main-d'œuvre ivoirienne est estimée à 55,4% de la population en âge de travailler en février 2015, soit environ 8040947 personnes. Composée essentiellement de personnes dont l'âge est compris entre 14 et 35 ans (57,4%), la main-d'œuvre ivoirienne est peu qualifiée

(73,5% ont au plus le niveau primaire) et est dominée par les hommes (60,1%).

Au demeurant, la forte proportion de la main d'œuvre peu ou pas instruite est alarmante dans la mesure où l'Etat de Côte d'Ivoire a consacré 24,36% du budget national en 2015, à son système éducatif et lui alloue chaque année plus de 7% de son PIB. Cependant, les statistiques en la matière font montre d'une amélioration du système éducatif ivoirien. En effet, le taux brut de scolarisation dans le primaire est, pour l'année scolaire 2014/2015 de 95,4 %, gagnant ainsi 4 points par rapport à 2013/2014. Les effectifs de l'enseignement technique ont plus que triplés sur la période passant de 15 517 élèves en 2004 à 55 490 en 2014. Le taux d'alphabétisation a également évolué positivement. Il est estimé à 45 % en 2014.

L'objectif du présent policy est, à partir des résultats NTA, d'analyser les niveaux de dépendance économique des ivoiriens, qu'ils soient enfants, jeunes ou vieux qu'ils vivent en milieu rural ou urbain. Sous cet angle, les profils de consommation et de déficit seront caractérisés et analysés afin d'évaluer la demande sociale et de proposer des recommandations.

Dans presque tous les pays en développement, les pouvoirs publics et les ménages consacrent les dépenses les plus importantes aux jeunes et aux seniors. Dans ce cadre, Paugam(1991) montre comment, pour les individus, le sentiment d'un statut dévalorisé participe à la construction d'une identité négative et conduit à ce qu'il nomme « la disqualification sociale ». Cette disqualification sociale émane particulièrement d'une situation de dépendance économique très forte. Certes, la dépendance économique n'est pas seulement fonction de l'âge, mais aussi de la situation d'une population en manque d'emplois et de revenus (BIT, 2013). Cependant dans les pays en développement, elle touche principalement les plus jeunes et les plus âgés.

Le lien entre la dépendance des jeunes et seniors, d'abord approchée par le ratio de dépendance démographique puis plus récemment, par le ratio de soutien économique, et la croissance économique, a été théoriquement et empiriquement établi par de nombreux auteurs. Guengant (2011) conclue que l'impact des investissements des états africains ne peut être durable que si parallèlement, on observe une réduction rapide du nombre de personnes à charge par actif. Dramani (2016) a montré qu'une augmentation d'un point du ratio de soutien économique se traduit par une hausse de 3,7% du revenu par tête au Sénégal. Une estimation du modèle théorique de Bloom, Canning et Malaney sur 119 pays dont 36 pays africains, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, a permis à Nahiyoubu (2015) de conclure dans le même sens que, toutes choses égales par ailleurs, avec moins de

¹ RGPH 2014

² Les jeunes de 0-24 ans et de 0-28 ans représentent respectivement 60,7% et 67,4% de la population, les 64 ans et plus, 2,4% et la classe des générations gagnantes (29-63 ans), 67,4%.

³ ENV 2015

⁴ Entre 2013 et 2014, la Côte d'Ivoire a amélioré son climat des affaires de façon progressive, son rang au classement Doing Business a connu un gain de 30 places, passant de la 177ème à la 147ème place (CEPICI, 2015).

dépendants par actif les états connaîtraient une augmentation significative de leur revenu par habitant.

Encadré 1 : Déficit du cycle de vie

A titre illustratif, on peut considérer la définition du déficit du cycle de vie (LCD) pour des individus d'âge (a) comme la différence entre leur consommation $C(a)$ et le revenu de leur travail $YI(a)$.

Il permet d'analyser les besoins de consommation à satisfaire à chaque âge en respectant le niveau des agrégats de consommation et de revenu du travail des comptes nationaux. Le LCD de l'âge (a) mesure la demande totale de réallocations de tous les individus d'âge (a). Un $LCD(a) > 0$ indique un surplus de consommation nécessitant des réallocations provenant d'autres groupes d'âge disposant un surplus de revenu.

Encadré 2 : La consommation selon les comptes de transferts nationaux

La consommation comprend la consommation privée et la consommation publique. La consommation privée représente les dépenses de consommation effectuées par les ménages. La consommation Publique quant à elle est constituée de dépenses effectuées par l'Etat pour la satisfaction des ménages. Ces deux types de consommation se décomposent en consommation en éducation, en santé et autres consommations (logements, électricité et eau, consommation non alimentaires et alimentaires, etc.). Au niveau individuel, les variations des dépenses de consommation sont fortement influencées par l'âge. La moyenne des dépenses de consommation au niveau de chaque tranche d'âge dépend de facteurs sociologiques, culturels, historiques, biologiques, physiques, financiers et politiques (Tung, 2011). Au niveau agrégé, la moyenne et la typologie des dépenses de consommation reflètent la structure par âge de la population.

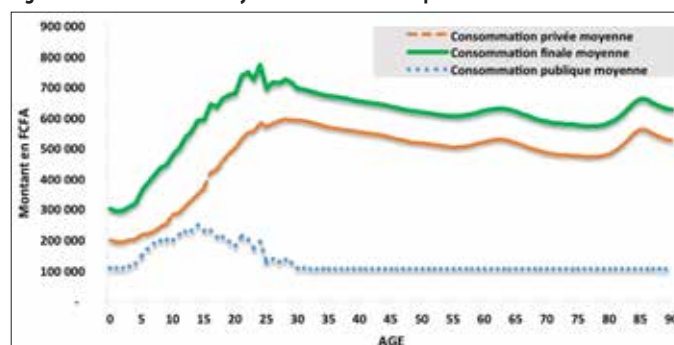
La consommation est l'un des agrégats les plus importants de l'économie d'un pays. Elle peut dans une certaine mesure constituer un indicateur du niveau de vie des ménages. L'étude des comportements de consommation est donc d'un enjeu majeur dans la marche d'une nation vers le développement.

Très souvent spécifiée d'un point de vue macroéconomique, la consommation est vue sous un angle global. Cependant elle est avant tout un comportement individuel et il peut exister de profondes différences entre les individus d'un même pays. Il est donc opportun de réaliser une spécification de la fonction de consommation aussi bien au niveau macroéconomique que microéconomique.

Tranche d'âge 15-25 ans : une consommation publique et privée très élevée en moyenne

A l'analyse, il apparaît que les dépenses privées de consommation des ménages constituent la majeure partie de la consommation finale des individus. Celle-ci est largement au-dessus de la consommation publique durant tout le cycle de vie.

Figure 1 : Consommation moyenne totale et ses composantes



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

La consommation finale est très élevée pour la population des 15-25 ans, atteignant 768 057 FCFA comme dépense moyenne annuelle pour les individus de moins de 25 ans. Cela s'explique, d'une part, en termes de dépenses publiques par le fait que l'Etat a énormément investi dans l'éducation de cette tranche d'âge. D'autres part, en termes de dépenses privées des individus de cet âge ont une forte propension à consommer des biens tels que les vêtements, les nouvelles technologies



de l'information et de la communication (téléphones portables, ordinateurs, etc.).

Par ailleurs, la consommation finale connaît une tendance à la baisse à partir de l'âge de 30 ans jusqu'à 80 ans. Ceci pourrait être en lien avec le fait qu'en Côte d'Ivoire comme dans la plupart des communautés africaines, la pression sociale oblige les personnes de cette tranche d'âge qui sont généralement des travailleurs à réduire leur niveau de consommation pour subvenir aux besoins des familles à l'aide de transferts. Aussi, il est à noter que pour les personnes de cette tranche d'âge les dépenses en éducation et en santé sont relativement faibles par rapport aux autres populations.

Pour les 0-30 ans, la consommation privée en éducation représente moins de 5% de la consommation privée totale

La consommation privée moyenne en éducation représentait en 2014, 1% des dépenses moyennes de consommation finale des ménages et 18,65% des dépenses de consommation publique moyenne. Quant à la consommation finale en santé, sa part dans la consommation privée d'un ménage est 5% et sa part dans le public est de l'ordre de 7,63%.

Tableau 1 : Statistiques descriptives sur la consommation publique et privée

Variables		Moyenne	Ecart-type	Médiane	Minimum	Maximum
Consommation Publique	Dépense de santé	9 483	299	9 404	9 385	10 618
	Dépense d'éducation	23 190	41 707	-	-	141 150
	Autres dépenses	91 672	-	91 672	91 672	91 672
	Total	248 689	41 684	101 076	101 076	242 207
Consommation Privée	Dépense de santé	25 241	11 356	20 819	10 800	57 151
	Dépense d'éducation	5 951	10 868	-	-	45 143
	Autres dépenses	443 144	111 286	479 099	175 873	568 457
	Total	474 336	112 113	511 085	188 709	591 630

Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

Les ivoiriens dépendants entre 0 et 28 ans et à partir de 64 ans en moyenne

A l'analyse, il ressort qu'en Côte d'Ivoire, la consommation dépasse le revenu du travail pendant deux périodes de vie : 0-28 ans et 64 ans et plus. Les individus appartenant à ces tranches d'âges consomment plus qu'ils ne produisent. L'âge moyen à partir duquel les individus deviennent des producteurs nets, c'est-à-dire l'âge auquel ils produisent plus qu'ils ne consomment est estimé à 29 ans. Et l'âge moyen auquel ils redeviennent des consommateurs nets s'établit à 64 ans. Pour la tranche d'âge 0-28 ans correspondant à celle

de l'enfance et de la jeunesse, le déficit maximal est observé à l'âge de 16 ans et s'élève à 588 396 francs CFA annuellement. Pour cette même tranche d'âge, la consommation moyenne est estimée à 546 607 FCFA. Pour ce qui est de la période de vieillesse (64 ans et plus), le déficit le plus élevé s'observe à l'âge de 86 ans, et s'élève à 572 692 francs CFA annuellement.

Figure 2 : Consommation et revenus : profils individuels moyens en 2014

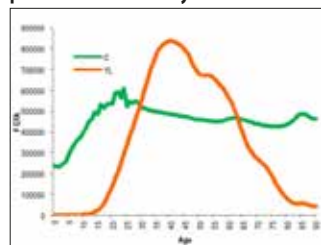
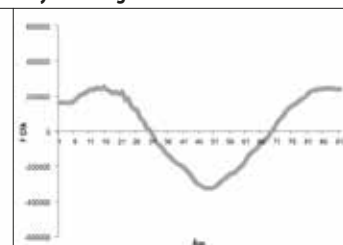


Figure 3 : Déficit du cycle de vie par moyenne d'âge en 2014



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

A l'inverse, les individus appartenant à la tranche d'âge de 29 à 63 ans dégagent un surplus. En d'autres termes, les âges auxquels le montant du déficit de cycle de vie est négatif sont compris entre 29 et 63 ans. Cette période de surplus pendant laquelle le travail des individus finance la consommation des plus jeunes et des seniors dure 35 ans. Le surplus maximal, égal à 523 954 francs CFA, est observé à l'âge de 41 ans.

14% du PIB transféré aux individus dépendants soit un surplus de 2367,2 Milliards de CFA

Si l'on raisonne de façon agrégée (voir graphiques 4 et 5), c'est-à-dire lorsqu'on prend en compte la structure par âge de la population ivoirienne pour l'année 2014, le surplus généré par les individus de 29 à 63 ans s'élève à 2367,2 Milliards de CFA, soit 14% du PIB. Ce surplus est transféré aux personnes de 0-28 ans ainsi qu'aux personnes âgées de 64 ans et plus. Les jeunes de moins de 29 ans, du fait de leur importance numérique (67,4% de la population totale en 2014) et de leurs besoins, notamment en santé et en éducation, consomment une part très importante des revenus produits par les travailleurs effectifs (soit plus de 64% de la consommation agrégée). Par contre, les personnes âgées de 64 ans et plus, peu nombreuses (2,8% de la population en 2014), ont une consommation moindre mais ne dégagent toutefois pas de revenus du travail suffisants pour la satisfaire.

Figure 4 : Consommation et revenu agrégés par âge en 2014

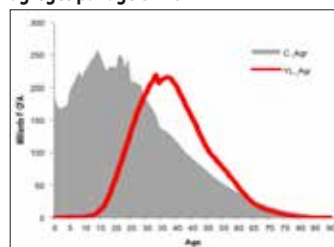
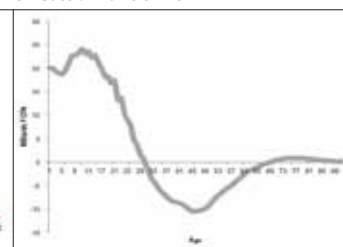


Figure 5 : Déficit du Cycle de vie en Côte d'Ivoire en 2014



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

- **Une demande sociale évaluée à 6200,2 milliards de francs CFA, soit 36,6% du PIB**

Cette situation traduit une demande sociale évaluée à 6200,2 milliards de francs CFA (36,6% du PIB) en 2014 qui est plus de deux fois supérieur à l'excédent dégagé par la population des producteurs effectifs. Ce qui conduit à un déficit total estimé à 3833 milliards de F CFA pour la Côte d'Ivoire en 2014, soit 22,6% du PIB. Par ailleurs, les durées des périodes de « dépendance » sont égales à 29 ans pour la période de jeunesse (de 0 à 28 ans) et 27 ans (de 64 à 90 ans) pour la période de vieillesse. Les besoins de financement associés à cette période cumulée de déficit, qui est de 56 ans ne sont pas couverts par le surplus généré aux âges adultes. En effet, la période de surplus commence à 29 ans et s'arrête à 63 ans soit une durée de 35 ans. Compte tenu de l'importance des niveaux de consommation aux âges de déficit, il manque un nombre significatif d'années de surplus pour que les revenus du travail puissent être en mesure de couvrir les dépenses de consommation privée et publique.

Ces résultats illustrent ainsi le déséquilibre financier global qui existe entre les deux périodes de déficit (0-28 ans et 64-90 ans) et la période de surplus (29-63 ans). Les problèmes soulevés concernent le financement de la consommation publique et privée, la prise en charge des populations dépendantes et au-delà de la capacitation des jeunes qui représentent un potentiel humain considérable, dont la valorisation constitue un défi majeur pour conduire le pays sur la voie d'un développement durable.

Résorption de la forte dépendance à la jeunesse, 1,6 millions d'emplois à créer entre 2015 et 2019

Selon les projections réalisées à l'occasion de la première édition des Consultations Nationales sur le Dividende Démographique (CNDD, 2014), les effectifs des 15 à 24 ans qui restent dépendants et qui aspirent à entrer sur le marché du travail vont continuer à augmenter dans les années à venir. Ces effectifs devraient avoisiner les 4.9 millions en 2020, puis 5.2 millions en 2025.

Si l'on fait l'hypothèse que chaque année un dixième d'entre eux se présente sur le marché du travail et que leur taux d'activité est de 70%, cela correspond à 343 000 nouveaux candidat(e)s ayant un emploi en 2020 et 370 000 en 2025. Ces chiffres conduisent à un total de 1.6 millions d'emplois à trouver ou à créer entre 2015 et 2019 et même 1.8 millions entre 2020 et 2024, soit un total cumulé de 3.4 millions de nouveaux entrants sur le marché du travail d'ici 2025. Ces nouveaux entrants sur le marché du travail vont se répartir entre les diverses catégories existantes, notamment l'emploi formel, l'emploi informel et précaire, le chômage mais aussi

l'inactivité. Il faudra donc, au-delà du système naturel de renouvellement (retraites, décès, mobilité du travail), créer les conditions nécessaires pour que cette jeunesse, puisse accéder à des emplois décents.



La prise en compte de ce défi, devrait permettre au cours des prochaines années :

- a. de réorganiser le secteur informel en vue d'améliorer les conditions de travail dans ce secteur ;
- b. de générer une croissance économique inclusive de façon à permettre la création d'emplois décents pour répondre, du moins en partie, aux aspirations du million de chômeurs que compte actuellement le pays ;
- c. d'investir dans le capital humain ;
- d. de mettre en œuvre une politique efficace de protection sociale.

Il sera plus facile d'y faire face, si les potentialités offertes par l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique en Côte d'Ivoire sont bien exploitées et si parallèlement le nombre de jeunes enfants à la charge des parents et de la société est stabilisé.

Implications de politiques publiques

Renforcer la politique de l'emploi en mettant l'accent sur la tranche d'âge 24-28 ans.

Le taux de chômage demeure une problématique qui touche plus les jeunes en Côte d'Ivoire. Une meilleure politique en faveur de l'emploi de ces derniers permettrait de financer le déficit avec une augmentation des revenus du travail.

Intensifier la politique d'espacement des naissances/ planification familiale pour alléger le fardeau de la demande sociale.

La demande sociale est très importante en Côte d'Ivoire avec une population à majorité jeune. Il faut dans ce cadre,

intensifier la politique d'espace et de planification des naissances qui permettrait de concentrer les ressources pour relancer l'emploi et favoriser l'autonomisation des jeunes.

Faire des investissements efficaces et efficients dans l'enseignement supérieur et dans la formation professionnelle.

Stabiliser et renforcer les emplois qui existent pour les groupes d'âge 29-65 ans.

Stabiliser et renforcer les emplois des individus non dépendants, permettraient, d'une part d'éviter à cette population de basculer dans la dépendance, et d'autre part, d'aider au financement du déficit.

Dans la mesure où, le système productif ivoirien actuel n'est pas encore capable d'absorber toute la masse critique de chômeurs, promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes.

Anticiper sur le futur poids démographique des seniors en mettant en œuvre une politique de vieillissement actif.

Renforcer les politiques sanitaires et de protections sociales à travers la mise aux normes des plateaux techniques et des initiatives des plans épargne-retraite.

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

OFFICE NATIONAL DE LA POPULATION
UNFPA
SWEDD

Appui Technique CREG/CREFAT

Latif Dramani
Rokhaya Tall
Diana Diop Dia

Références Bibliographiques

Arrondel L. et Masson A., 2010, « *Taxer les héritages pour réduire les inégalités entre générations* », *Regards croisés sur l'économie*, n° 7, La Découverte, Paris.

Bureau International du Travail, 2013, « *L'emploi et la protection sociale face à la nouvelle donne démographique* », Rapport Conférence internationale du Travail, 102e session.

Dramani L., 2016, « *Impact du dividende démographique sur la croissance économique au Sénégal* », *African Population Studies* Vol 30, NO 2 (Supp)

Guengant JP., 2011, « *Comment bénéficier du dividende démographique. La démographie au centre des trajectoires de développement dans les pays de l'UEMOA ainsi qu'en Guinée, au Ghana, en Mauritanie et au Nigeria* »

Masson A., 2009, « *Des liens et des transferts entre générations* », Éditions EHESS, collection En temps & lieux, Paris.

Nayihouba A., 2015, « *Dividende démographique et croissance économique, quelles perspectives pour l'Afrique* », STATECO N°109

République de Côte d'Ivoire / Ministère du Plan et du Développement, 2016. « *Profil du Dividende démographique de la Côte d'Ivoire* ».

République de Côte d'Ivoire / Ministère du Plan et du Développement, 2014. « *Rapport du Recensement General de la Population et de l'Habitat de la côte d'Ivoire* ».

République de Côte d'Ivoire / Ministère du Plan et du Développement, 2015. « *Rapport Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages en Côte d'Ivoire* ».

République de Côte d'Ivoire / Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, 2013. « *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) 2011-2012* ».

République de Côte d'Ivoire / Centre de Promotion des Investissement en Côte d'Ivoire (CEPICI), 2015. « *Rapport Doing Business 2015 : La Côte d'Ivoire parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde* ».

Paugam S., 2009, « *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté* », Paris, PUF, collection Quadrige.

Tung A. C., 2011, « *Consumption over the lifecycle: an international comparison*. In: Lee, R. D. & Mason, A. (Eds.), *Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective* ».